

FORMATION PRO

Une formation unique pour les piloter tous !





L'Objectif de la formation est d'acquérir les compétences pour :
Piloter et cadrer par drone dans un cadre professionnel

La formation proposée se compose de cours sur la partie réglementation ainsi que de cours en extérieur pour la pratique.

La formation est organisée sur 5 jours consécutifs (calendrier ci-après).

Durée : 5 jours / 50h / Une nouvelle session tous les mois

Tarif : 2 790 € TTC (non-soumis à la TVA),

Prérequis :

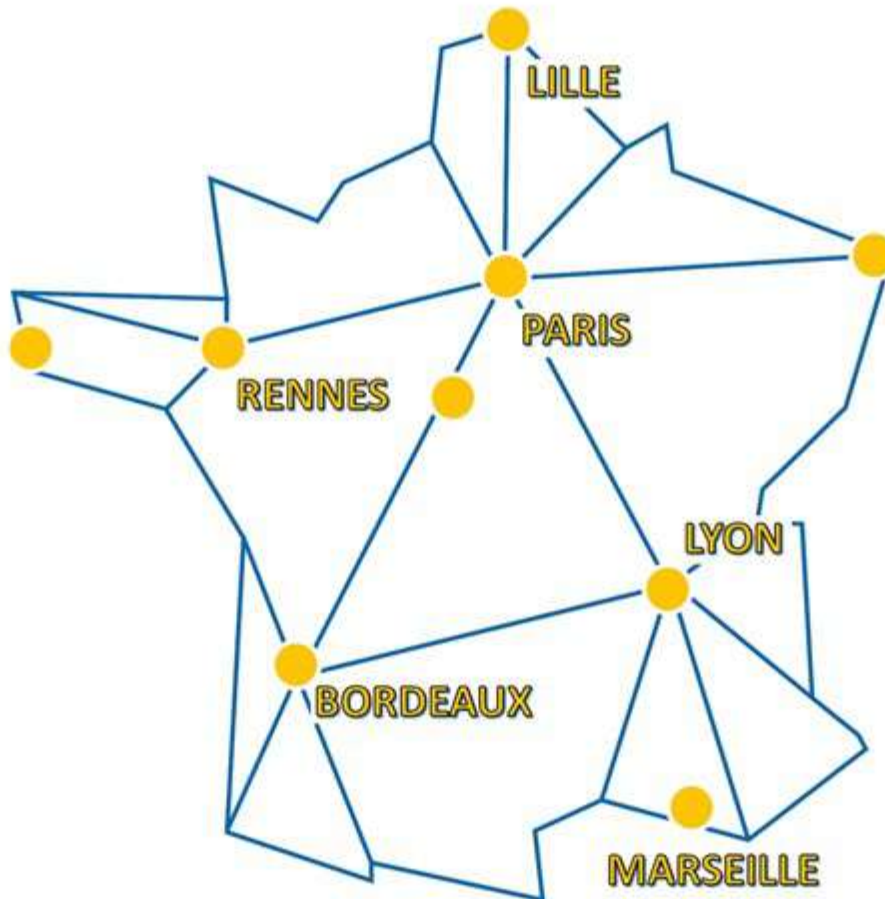
- Avoir 16 ans révolus,
- savoir parler, lire et écrire le français.
- Avoir réussi l'examen A1-A3

Adresse : Parc des Sports de Sucy-en-Brie (42 route de la queue en Brie 94370 Sucy-en-Brie).





Nous avons des formateurs un peu partout en France, surtout dans les grandes villes.



Retrouvez ci-dessous nos principaux spot du Nord au Sud :

- **LILLE** : Au Parc Urbain de Lomme, au Nord-Ouest de Lille.
- **PARIS** : Au Parc des Sports de Sucy-en-Brie (94), dans le Sud-Est de Paris.
- **RENNES** : A côté du Bois de Tizé, à l'Est de Rennes, au Nord de Cesson-Sévigné.
- **LYON** : Au Parc de la Feyssine, au Nord de Lyon.
- **MARSEILLE** : Sur le Chemin de Garlaban, à l'Est d'Allauch (Est de Marseille).

Si vous habitez loin de l'un de nos spots, nous vous invitons à nous en parler. On ne peut rien garantir, mais on peut tout étudier !

JANV.

Du 6 au 10

FEV.

Du 3 au 7

MARS

Du 3 au 7

AVRIL

Du 7 au 11

MAI

Du 5 au 9 **ou**
Du 12 au 16*

JUIN

Du 2 au 6

* La session du mois de Mai s'organisera du 5 au 9 ou du 12 au 16, en fonction du nombre d'élèves inscrit.

JUIL.

Du 7 au 11

AOUT

Du 25 au 29

SEPT.

Du 15 au 19*

OCT.

Du 6 au 10

NOV.

Du 3 au 7

DEC.

Du 1 au 5

* La session de Septembre sera maintenue uniquement si un minimum de 4 élèves sont inscrit à cette session.



CONTENU DE LA FORMATION :

- 14h de pratique en extérieur (2 jours)
- 21h de cours et d'exercices sur la réglementation (FR et EU) ainsi que sur les procédures opérationnelles et administratives (3 jours)
- 15h de cours en ligne et de tests blancs + Passage du CATS (équivalent de 2 jours)

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Supports de cours et fiches résumés (en pdf),
- Des vidéos explicatives pour s'y retrouver dans les procédures,

MOYENS MATERIELS :

- Drones DJI MINI 2 et DJI AIR 2S.

NOS ATOUTS :

- 4 élèves maximum lors des journées de pratique en extérieur,
- Nos multiples supports pédagogiques,
- Tous les conseils sur la réalisation : en plus du pilotage, vous serez capable de conseiller votre client (et le réalisateur si ce n'est pas vous) sur les différents traveling possibles,
- Le **suivi post-formation** : nous envoyons en moyenne un e-mail tous les trimestres sur les évolutions de la réglementation, ainsi que d'autres actualités que nous jugeons pertinentes pour votre métier de droniste professionnel.



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

	MODULES	OBJECTIFS
JOUR 1	Découverte de la réglementation drone (française et européenne), découverte de la réglementation et obligations aéronautiques.	Connaître les bases de la réglementation drone en France/EU. S'initier aux procédures à suivre en tant que futur télépilote pro.
JOUR 2	Approfondissement des acquis, préparation de missions blanches, ouvertures sur les autres domaines du monde du drone : l'immobilier, la photogrammétrie, la thermographie, etc.	Maîtriser tous les aspects de la réglementation drone FR et EU. Savoir préparer n'importe quelle mission pour un client.
JOUR 3	Dernière journée sur les points de réglementation et dernière mission blanche.	Savoir parfaitement préparer n'importe quelle mission pour un client.
JOUR 4	Développement des acquis sur le pilotage : mouvements complexes et travellings techniques.	Savoir maîtriser son drone dans toutes les situations d'urgences et savoir réaliser des travellings complexes.
JOUR 5	Examen final, et découverte du FPV, pilotage encadré et autonome sous la supervision de l'instructeur.	Maîtriser les derniers aspects du pilotage de drones.





COMPÉTENCES ACQUISES :

A la fin de votre formation vous saurez :

- Piloter un drone !
- Préparer un vol (machine et mission),
- Déposer une demande à la préfecture,
- Lire une carte aéronautique,
- Choisir les meilleurs points de décollage possibles,
- Effectuer des prises de vues en toute sécurité,
- Entretien votre drone,

EXAMEN FINAL :

Le dernier jour de la partie pratique de la formation, se déroulera un examen final portant sur la réglementation ainsi que sur vos capacités à piloter un drone en toute sécurité.

Les 3 jurés noteront vos exploits, à partir de 75% de bonnes réponses (comme au CATS), vous obtiendrez votre attestation pratique.

Vous aurez également accès à 5 passages du CATS en ligne.



UNE FORMATION RECONNUE :

Le contenu de la formation est en accord avec les exigences de la DGAC.

A la fin de la formation vous sera remis une Attestation d'Aptitude, validant vos compétences à piloter un drone en toute sécurité.

/!\ IMPORTANT : Afin de réaliser les vols les plus risqués prévus par la réglementation européenne (STS, PDRA et SORA), il vous faut nécessairement les 2 documents suivants :

- Le **diplôme théorique de la DGAC** (le CATS, Certificat d'Aptitude Télépilote en catégorie Spécifique), qui est valide 5 ans,
- L'**attestation d'aptitude pratique** (que vous recevez après avoir suivi notre formation pro), qui est valable à vie pour le moment,



Nous faisons tout notre possible pour rendre nos formations accessibles aux personnes handicapées.

Tous les lieux que nous choisissons pour nos formations sont accessibles aux PMR.

Pour toutes questions sur ce sujet, vous pouvez contacter Sabri EL FANI, notre référence handicap :



06 74 63 29 03
hello@douzedrones.fr



PLUSIEURS FINANCEMENTS SONT POSSIBLES

Tout dépend de votre statut !

- **JRI, pigiste ou intermittent :**

On vous invite à toquer à l'AFDAS.

- **Auto-entrepreneur :**

Demandez nous, on a un document spécial pour vous permettre de trouver facilement le nom de votre OPCO*.

Note : à condition d'être à jour des versements URSSAF, cela va sans dire.

- **Salarié :**

Sachez que votre entreprise peut aussi faire appel à son OPCO pour vous financer la formation.

Au final, ce n'est même pas elle qui va payer. C'est fou ! Rapprochez vous de votre manager, votre DRH, le service compta ou Thérèse de l'accueil (elle sait tout sur tout, celle-là), pour en savoir plus et remettre votre projet sur le dessus de la pile.

- **Chef d'entreprise (SAS, SARL, etc) :**

Le mieux est de demander à votre comptable à quel OPCO vous cotisez ou bien de regarder sur un reçu URSSAF.

Vous pouvez aussi nous envoyer votre code NAF, afin que l'on enquête de notre côté pour savoir auprès de quel OPCO vous cotisez.

Enfin le CPF, qui est utilisable par tous les profils, car tout le monde cotise au CPF !

* Les OPCO sont des Opérateurs de Compétences, c'est eux qui collectent la taxe formation (0,1%) tous les ans et la redistribue sous forme de financement de formations.





DOUZE DRONES

15 rue des Halles
75001 PARIS 1

NDA : 117 561 967 75
Exploitant Drone : ED2901
SIREN : 893 755 447

www.douzedrones.fr

Pour toutes questions, nous vous invitons à
contacter **Sabri EL FANI**, notre référent
Qualité, Pédagogique et Handicap :

06 74 63 29 03
hello@douzedrones.fr